

Fort-de-France, le 23 octobre 2021,

Cab/SL/JE/MP
N°2021-10-095

M. Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07

Objet : Situation sanitaire en Martinique – nécessité d'une médiation et mesures d'urgence

Monsieur le Ministre,

Avec l'absence d'une réelle baisse des indicateurs de la situation sanitaire ces derniers jours, l'épidémie de Covid-19 continue de faire des ravages en Martinique. À ce jour, le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) prend en charge 95 patients COVID hospitalisés dont 30 patients en réanimation. Le taux d'incidence est de 127 cas pour 100 000 habitants, données largement supérieures au seuil d'alerte. Nous déplorons 670 décès dans les hôpitaux de Martinique depuis le début de l'épidémie et certainement beaucoup plus en intégrant les personnes décédées hors hôpital.

Face à une situation toujours préoccupante, il est de mon devoir de vous alerter sur le risque de dégradation rapide de la situation sur le plan local. Il y a actuellement de fortes tensions au sein des hôpitaux de Martinique notamment sur la question de l'application du pass sanitaire. La perspective de la fin de la gratuité des tests n'est pas de nature à amener l'apaisement escompté. Ces tensions combinées à un faible taux de vaccination (36%) pourraient amplifier la gravité de la situation et faire peser sur la Martinique un risque de rupture de soins. En ce sens, les signes de démissions au sein de l'hôpital sont inquiétants.

Dans ces circonstances, je crains fortement que nous n'ayons à regretter bientôt une cinquième vague dont les conséquences pourraient être de nouveau terribles pour la Martinique.

Monsieur le Ministre, pour répondre à ces défis et éviter le pire, je formule quatre propositions à verser au débat.

Tout d'abord, j'appelle à la **mise en place rapide d'une médiation** impliquant notamment l'Etat, les corps médicaux, les représentants des personnels et les acteurs de la médiation afin de rétablir un espace de dialogue et de débat respectueux des opinions de chacun. L'hôpital de Martinique, outil indispensable au service de la population, doit être sanctuarisé quelles que soient les divergences et les oppositions.

En second lieu, il convient **d'amplifier la mise à disposition de tests antigéniques dans le contrôle du pass sanitaire.**

Troisièmement, il nous faut envisager **le report de la date limite de la fin de la gratuité des tests pour la Martinique.**

Les obligations légales doivent nécessairement s'adapter aux réalités du terrain.

Enfin, sur la question de la vaccination, j'en appelle à la responsabilité collective tout en portant une attention particulière aux personnes qui exprimeraient des craintes à se faire vacciner. Notre devoir est d'informer, d'expliquer mais également d'écouter. Je souhaite que le Gouvernement travaille urgemment, avec notre communauté scientifique et médicale, à la **mise à disposition d'un vaccin de conception classique découlant d'une technologie mieux connue du public, en complément du Pfizer**, répondant ainsi aux doutes exprimés par une partie de la population.

Compte tenu de l'urgence de la situation sur le plan local, j'espère une réponse prompte de votre part sur les différents points soulevés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma meilleure considération.

Serge LETCHIMY



Président du Conseil Exécutif de Martinique